

L'ONIAM est un établissement public national à caractère administratif, créé par la loi du 4 mars 2002. Il a pour mission d'indemniser les victimes d'accidents médicaux. L'établissement est placé sous la tutelle du ministère en charge de la santé et compte 7 pôles répartis sur 4 sites géographiques (Bagnolet, Nancy, Bordeaux et Lyon) et un effectif de 105 postes budgétaires.

Site web : www.oniam.fr

Fiche de poste

JURISTE

Dénomination du poste :

Juriste

Rattachement :

Service Dépakine

Catégorie d'emploi :

Catégorie 2

Type de contrat :

Contrat de droit public à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2019, temps complet

Date de prise de fonctions :

Dès que possible

Localisation géographique :

Bagnolet

Rémunération :

Selon l'expérience et le niveau de formation par référence à la grille des agences sanitaires (décret 224-2003 du 7 mars 2003)

Contact :

Lettre de motivation et curriculum vitae sont à adresser au plus tard
le 15 novembre 2017 à

Service Ressources Humaines de l'ONIAM

Tour Gallieni 2
36 avenue du Général de Gaulle
93170 BAGNOLET

Madame Marie-Laure BEAUDY

E-mail : recrutement@oniam.fr

Téléphone : 01 49 93 89 00

Affectation

Service Dépakine :

Le service Dépakine est chargé au sein de l'ONIAM de la gestion des dossiers des victimes de la Dépakine qui seront soumis à un collège d'experts qui statue sur l'imputabilité du dommage allégué au valproate de sodium pris au cours de la grossesse, et à un comité d'indemnisation chargé de définir le cas échéant la nature et l'étendue des dommages.

Effectif du service : 8 agents, dont le responsable du service

Liaison fonctionnelle : La/le juriste est placé(e) sous l'autorité du responsable du service.

Description du poste

Missions principales

- Participer à la gestion de la mission d'assistance aux travaux du Collège d'experts et/ou du comité d'indemnisation, sous la responsabilité du chef de service ;
- Assurer l'instruction juridique et la rédaction des projets d'avis et des décisions en lien avec le Collège d'experts et/ou le comité d'indemnisation.

Activités principales

- Participer à la mise en place du dispositif ;
- Préparer les dossiers des victimes soumis au Collège d'experts et/ou au Comité d'indemnisation ;
- Rédiger les projets d'avis et de décisions du Collège d'experts et/ou du comité d'indemnisation ;
- Arbitrer des dossiers de règlement amiable au plan juridique ;
- Contacts fréquents avec les demandeurs et avec les instances ;
- En tant que référent pour les instructeurs, apporter un appui juridique dans l'instruction des dossiers ;
- Gérer des contentieux relatifs aux dommages imputables au valproate de sodium ;
- Mettre en œuvre l'indemnisation des victimes.

Profil recherché

Formation

- Diplôme universitaire juridique (Master 2) mention droit des produits de santé, droit médical ou droit de la responsabilité ;

Expérience

- Expérience professionnelle dans le secteur juridique ;
- Ce poste peut également être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A détaché répondant au profil rappelé ci-dessus.

Connaissances

- Connaissances confirmées en matière de responsabilité civile médicale et hospitalière ;
- Connaissances en droit commun de la procédure civile et administrative ;
- Maîtrise du droit de l'indemnisation corporelle.

Compétences / Aptitudes

- Bonne capacité d'analyse et de synthèse
- Organisation
- Rigueur
- Travail en équipe
- Aptitude à la prise de décision
- Aisance orale et rédactionnelle
- Maîtrise des outils bureautiques
- Sens du service public.